

## NOTRE PAROISSE

La paroisse est l'institution la plus ancienne de l'Eglise. Elle a été éprouvée et elle a résisté à travers les siècles pour le bien des chrétiens. La paroisse est notre communauté ecclésiale en un endroit donné. La paroisse n'est pas une partie, une petite parcelle de l'Eglise. C'est l'Eglise. Car rien ne manque à la paroisse pour qu'elle soit l'Eglise. Partout où se trouvent le peuple de Dieu, le ministère sacerdotal et le saint Autel, se trouve aussi l'Eglise. Or la paroisse possède en vérité ces trois biens: ce sont les chrétiens avec leur prêtre qui, au nom de l'Evêque, célèbre la Divine Liturgie. Notre paroisse, c'est notre Eglise.

Chaque chrétien, en tant que membre de sa paroisse, appartient à l'Eglise. Chacun, dans sa paroisse, est uni avec l'Eglise et reste en contact avec celle-ci. C'est dans sa propre paroisse que chaque fidèle est baptisé, que son nom s'inscrit dans les registres de l'Eglise, de la même manière qu'il est inscrit dans les registres de la municipalité pour faire valoir ses droits de citoyen. En effet par son baptême, le chrétien reçoit aussi une autre citoyenneté, celle du Royaume des cieux. Dans ces mêmes registres paroissiaux on inscrira aussi le nom de tous les enfants qui naîtront par la suite, le jour de leur baptême, de leur mariage et de leur enterrement. Cette inscription dans le livre de la paroisse est un acte sacré, car les registres sont en quelque sorte les copies des livres de Dieu Lui-même.

Chacun peut ainsi comprendre les liens qui l'unissent à sa paroisse et à l'Eglise dont elle relève. Nous sommes tous frères, puisque nous avons connu une nouvelle naissance par le baptême que nous avons reçu dans les mêmes fonts baptismaux. Nous sommes tous un seul corps, puisque nous communions au même saint Calice qui nous unit au Christ et les uns aux autres. Nous sommes tous les paroissiens d'une petite communauté de chrétiens au sein d'une grande communauté qui est l'Eglise.

C'est la raison pour laquelle précisément il ne faut rompre avec sa paroisse sous aucun prétexte et pour aucun motif. D'abord en ce qui concerne notre pratique religieuse. Notre demeure sacrée, c'est le lieu de culte de notre paroisse. Il est vrai que le culte qui y est célébré, l'est pour tous les chrétiens, mais tout particulièrement surtout pour tous ceux qui demeurent dans la paroisse (ainsi que nous le proclamons au cours de nos offices) : les évêques, les chantres, ceux qui prient et qui servent, qui font le bien et qui font des dons dans la paroisse même où ils vivent quotidiennement.

C'est une très mauvaise habitude et même un péché, d'abandonner sa paroisse pour diverses raisons afin d'aller ailleurs assister à la Divine Liturgie ou poser d'autres actes liturgiques, comme par exemple le baptême, le mariage, les collybes, etc... En dehors du fait que cela équivaut à une sorte de mépris vis à vis du Saint (ou de la Sainte) à qui est dédiée l'église du lieu et qui est le rempart et la protection de chaque foyer de la paroisse, c'est aussi l'expression d'un manque d'affection et même d'une certaine indifférence pour tout ce qui s'y fait et s'y vit.

Il faut donc que nous ayons à cœur de veiller aux besoins de la paroisse. Non seulement de ne pas la délaissier pour aller ailleurs, mais aussi de lui offrir tout ce dont nous sommes capables pour sa prospérité et donc le progrès de tous.

La paroisse est notre propre jardin, et on ne délaissie pas son jardin pour aller arroser les fleurs d'un autre jardin. On dit à juste titre qu'on peut définir la paroisse comme la cellule de l'institution ecclésiale. Si nous croyons à l'Eglise, si nous voulons son bien, commençons donc par porter toute notre attention sur notre propre paroisse.

( D'après Exapla - Ed. Tertios, 1989. Katerini. Grèce ).